

CONSEIL D'ADMINISTRATION Séance du 27 novembre 2020

Point 9 de l'ordre du jour

Formations spécialisées Tarification 2021-2022

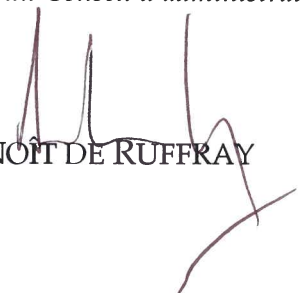
Délibération n°20-11-50

Le Conseil d'administration de l'École nationale des ponts et chaussées, considérant l'arrêté du 25 avril 2013 modifié relatif au montant des droits de scolarité à l'École nationale des ponts et chaussées notamment son article 6, après en avoir délibéré, fixe conformément au tableau ci-annexé la tarification des formations spécialisées pour l'année académique 2021-2022.

Cette délibération fait l'objet d'une publicité sur le site Internet de l'École nationale des ponts et chaussées.

Fait à Champs-sur-Marne, le 27 novembre 2020.

Le Président du Conseil d'administration,


BENOÎT DE RUFFRAY

Nombre d'administrateurs présents ou représentés : 20

POUR :

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

ANNEXE

A/ Tarification des formations spécialisées – année 2021-2022

Catégorie d'élèves	Formation suivie ou phase de formation suivie	Droits de scolarité 2021-2022
6° Élèves de formations spécialisées	Mastère spécialisé par la VAE	
	<i>Dossier de pré-candidature</i>	410 €
	<i>Accompagnement (facultatif)</i>	7 000 €
	<i>Jury</i>	10 000 €

Programme opérant leur rentrée entre mai 2021 et décembre 2021

Catégorie d'élèves	Formation suivie ou phase de formation suivie	Droits de scolarité 2021-2022
6° Elèves de formations spécialisées	Mastère spécialisé « Aménagement & Maîtrise d'ouvrage Urbaine »	
	<i>Individuel</i>	9 600 €
	<i>Entreprise</i>	11 600 €
	Mastère spécialisé « Supply Chain Design and Management »	
	<i>Individuel</i>	16 500 €
	<i>Entreprise partenaire</i>	17 550 €
	<i>Entreprise non partenaire</i>	19 500 €
	Mastère spécialisé « Génie Civil européen »	
	<i>Individuel</i>	11 000 €
	<i>Entreprise</i>	13 000 €
	Mastère spécialisé « Politiques et Actions publiques pour le Développement Durable »	
	<i>Individuel</i>	12 500 €
	<i>Entreprise</i>	12 500 €
	Mastère spécialisé « Systèmes de transports ferroviaires et urbains »	
	<i>Individuel</i>	13 500 €
	<i>Entreprise partenaire</i>	16 000 €
	<i>Entreprise non partenaire</i>	16 500 €
	Mastère spécialisé « Génie civil des grands ouvrages pour l'énergie »	
	<i>Individuel</i>	15 000 €
	<i>Entreprise</i>	16 000 €
	Mastère spécialisé « BIM - conception intégrée et cycle de vie du bâtiment et des infrastructures »	
	<i>Individuel et TPE</i>	14 000 €
	<i>Entreprise partenaire</i>	15 250 €
	<i>Entreprise non partenaire</i>	17 000 €

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

Catégorie d'élèves	Formation suivie ou phase de formation suivie	Droits de scolarité 2021-2022
6° Elèves de formations spécialisées	Mastère spécialisé « <i>Design by Data</i> »	
	<i>Individuel</i>	13 000 €
	<i>Entreprise</i>	17 000 €
	Mastère spécialisé « <i>Infrastructure Project Finance</i> »	
	<i>Individuel</i>	16 000 €
	<i>Entreprise</i>	19 000 €
6° Elèves de formations spécialisées	Mastère spécialisé « <i>Smart Mobility</i> : transformation numérique des systèmes de mobilité »	
	<i>Individuel</i>	14 000 €
	<i>Entreprise partenaire</i>	15 750 €
	<i>Entreprise non partenaire</i>	17 000 €
	Mastère Spécialisé « <i>Action Publique Avancée – Maroc</i> »	
	<i>Individuel</i>	12 500 €
6° Elèves de formations spécialisées	Mastère spécialisé « <i>Management of energy projects</i> »	
	<i>Individuel</i>	13 500 €
	<i>Entreprise partenaire</i>	15 000 €
	<i>Entreprise non partenaire</i>	16 500 €
3° Elèves d'autres formations de deuxième cycles	Msc - Master of science « <i>Economic decision & cost benefit analysis</i> »	
	<i>Individuel</i>	15 000 €

Programmes opérant leur rentrée en janvier 2022

Catégorie d'élèves	Formation suivie ou phase de formation suivie	Droits de scolarité 2021-2022
6° Elèves de formations spécialisées	Mastère Spécialisé « <i>Immobilier et Bâtiment Durables</i> »	
	<i>Individuel</i>	16 750 €
	<i>Entreprise partenaire</i>	17 750 €
	<i>Entreprise non partenaire</i>	18 750 €

ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES

B/ Tarifs complémentaires des formations spécialisées – année 2021-2022

Formation suivie ou phase de formation suivie	Tarifs 2021-2022
Mastère spécialisé « <i>Aménagement & Maîtrise d'ouvrage Urbaine</i> » <i>Mission professionnelle</i>	25 000 €
Mastère spécialisé « Politiques et Actions publiques pour le Développement Durable » <i>Mission professionnelle</i>	(1)
pour les organismes à but lucratif	6 000 €
pour les organismes à but non lucratif	4 000 €
<i>Groupe d'analyse d'action publique</i>	
pour les organismes à but lucratif	6 000 €
pour les organismes à but non lucratif	4 000 €

(1) Dans le cas des missions professionnelles, l'organisme d'accueil peut déduire du tarif l'indemnité de stage à verser à un participant au programme n'ayant pas la qualité de fonctionnaire.

C/ Frais de dossier des formations spécialisées – recrutements pour l'année 2021-2022

Type de formation	Frais (maximum)
Mastère spécialisé®	100 €
Msc - <i>Master of science</i>	100 €